

Les aidants familiaux sont des proches d'une personne en situation de dépendance

Objectifs :

Obtenir les **deux** domaines de **compétences** suivants :

Prévention : (22 heures)

. Etre acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure

. Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure

. Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Secours : (10 heures)

. Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

Public :

. Tout salarié de structure intervenant à domicile
. Tous les aidants familiaux proches d'une personne en situation de dépendance

Accessibilité PMR : Oui

Prérequis : Aucun

Effectif :

De 4 à 10 personnes

Lieu :

Au sein de la structure

Durée :

4,5 journées non consécutives (3+1,5 jours) dont 32 heures en face à face pédagogique.

Intervenant :

Formateur spécialiste du secteur ASD et certifié par l'INRS

Evaluation et validation :

. Certificat d'Acteur APS ASD, délivré par l'INRS, à tous les candidats ayant satisfait aux épreuves certificatives.

. Maintien et actualisation des compétences d'Acteur APS ASD : tous les **24 mois**

Programme prévention :

La formation APS ASD fait partie d'un **dispositif de prévention** des risques liés à l'activité physique. C'est une **démarche globale** de la structure, qui nécessite une **formation** et implication de l'ensemble des acteurs en interne (**dirigeants, animateur, salariés...**). Elle a pour but de faire régresser les **accidents du travail** et **maladies professionnelles**, dont 85% sont des **Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**. Ainsi, cette démarche va permettre de développer avec **autonomie** une **culture de la prévention** dans la structure.

- 1.1. Se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure
- 1.2. Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention

- 2.1. Observer et analyser une situation de travail.

Les notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie seront abordées.

- 2.2. Proposer des améliorations de la situation de travail
- 2.3. Remonter l'information aux personnes concernées

- 3.1. Identifier les enjeux d'un accompagnement
- 3.2. Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- 3.3. Analyser la situation d'un accompagnement
- 3.4. Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Cette partie comprend un apprentissage de techniques gestuelles de manutention des personnes à un aidant ainsi que la démonstration d'aides techniques mécanisées.



Programme Secours :



1. Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
2. Etre capable de réaliser une protection adaptée
3. Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue de résultat à obtenir
4. Etre capable de faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
5. Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Méthode pédagogique :

Face à face pédagogique avec un formateur APS ASD, formé par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations pratiques, travaux en sous-groupes, réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail en intersession.

Points forts : Certification **INRS** d'acteur ASD, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative. Par équivalence, ils obtiennent la certification SST + d'acteur PRAP IBC.